



**Votre correspondant :**

Romain CRESSON  
INRA Transfert Environnement  
Avenue des Etangs  
Narbonne, F-11100, France

Tel: +33 (0)4 68 46 64 32

Fax: +33 (0)4 68 42 51 60

cresson@supagro.inra.fr

---

## **PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE**

Etablie le :

Référence :

PRESTATION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

### **ETUDE DE LA FAISABILITE TECHNOLOGIQUE DU TRAITEMENT BIOLOGIQUE DE MARC DE RAISIN PAR METHANISATION EN VOIE HUMIDE**

Le coût relatif à la réalisation de la prestation est présenté en page 2. Le descriptif technique de la prestation, les modalités d'obtention des résultats, de conditionnement et de transport des échantillons, ainsi que les conditions générales de vente sont présentés en annexe.



## COÛT DE LA PRESTATION

Le coût relatif à l'étude de la faisabilité technologique du traitement biologique de marc de raisin par méthanisation en voie humide, est présenté dans le tableau suivant :

<b>Prestation de R&amp;D</b>	<b>Prix unitaire Euros HT</b>	<b>Remise</b>	<b>Prix unitaire avec remise Euros HT</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix total remisé Euros HT</b>
<b>Etude de faisabilité technologique</b> <i>Essai en bioréacteur anaérobie, à l'échelle laboratoire, pour l'étude de la faisabilité technologique du traitement biologique de marc de raisin par méthanisation en voie humide</i>					

<b>Total HT Euros</b>	
<b>TVA</b>	19,6%
<b>Total TTC Euros</b>	



## ANNEXE TECHNIQUE

### 1 Remarque préliminaire

La société souhaite confier à INRA Transfert Environnement, la réalisation d'un essai en bioréacteur anaérobie, à l'échelle laboratoire, afin d'étudier la faisabilité technologique du traitement biologique de produits organiques par méthanisation en voie humide.

L'objectif de cet essai est double. Il s'agit, d'une part, de tester la biodégradabilité anaérobie du produit (ou du mélange de produits) et lever certaines incertitudes, notamment sur des effets potentiellement limitant (toxicité, inhibition, carence), pour le processus biologique de méthanisation. D'autre part, il s'agit de mesurer les performances du procédé, de dresser un bilan fonctionnel et d'obtenir les informations nécessaires au dimensionnement d'un méthaniseur industriel : débit et qualité du biogaz, performances de la méthanisation, production de boues, consommation de soude et d'additifs,...

Cette prestation sera réalisée au Laboratoire INRA de Biotechnologie de l'Environnement (LBE-INRA, <http://www.montpellier.inra.fr/narbonne/>), à Narbonne, par le personnel d'INRA Transfert Environnement.

### 2 Descriptif des essais

#### 2.1 Mise en œuvre de l'essai

Les essais de méthanisation à l'échelle laboratoire sont réalisés selon une méthode développée par l'INRA, spécifiquement adaptée pour l'étude du traitement des effluents fortement chargés en matière organique, mettant en œuvre un bio-réacteur anaérobie fonctionnant en mode discontinu séquentiel, dont le cycle de fonctionnement est présenté à la figure 1.

#### 2.2 Fonctionnement en mode semi-continu

Au début de chaque cycle, une quantité connue du produit à étudier est ajoutée dans le réacteur au cours de la phase d'alimentation (étape 1). Les bactéries dégradent la matière organique apportée au cours de la phase de réaction (étape 2), ce qui se traduit par la production de biogaz. A la fin de la phase de réaction, la vitesse de production de biogaz chute, signe de la fin de la transformation de la matière organique. La phase de décantation (étape 3) peut alors débuter. A la fin du cycle, les boues excédentaires sont soutirées (étape 4), puis un nouveau cycle de traitement commence.

Le mode de fonctionnement semi-continu, avec mesure en ligne du débit de biogaz produit et du pH, a été choisi car il permet d'obtenir plus d'informations qu'un réacteur alimenté en continu. En effet :

- Au début de la phase de réaction, la matière organique est en excès. Il est alors possible de mesurer la vitesse maximale de production du biogaz qui est proportionnelle à la vitesse maximale de consommation du substrat. Ce résultat permet d'estimer si la matière organique de l'effluent étudié est rapidement ou lentement biodégradable et d'ajuster la charge au mieux la charge appliquée quotidiennement.

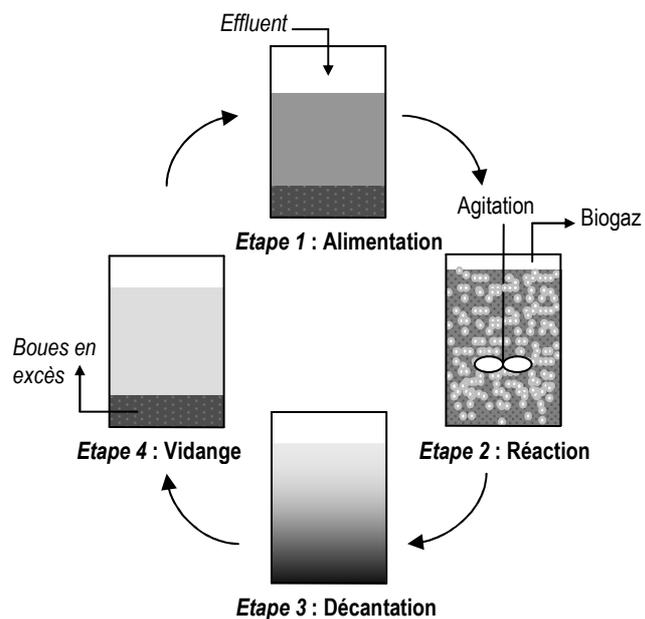


Figure 1 : Description des différentes étapes d'un cycle de fonctionnement en mode semi-continu



- Le suivi en continu du débit de biogaz et du pH permet de mesurer le temps nécessaire pour dégrader la matière organique apportée en début de cycle et d'estimer la charge maximale qui peut être appliquée par jour.
- Le cumul et l'analyse de la composition du biogaz produit permettent de mesurer la quantité de méthane produite en continu et de calculer ainsi le potentiel méthane de l'effluent considéré.
- La mesure de matière en suspension (MES) permet de connaître le taux de dégradation des solides ainsi que la quantité de digestat produit lors de la méthanisation.

### 2.3 Dispositifs expérimentaux

La photo ci-après présente deux réacteurs de méthanisation instrumentés. Chaque dispositif expérimental comprend un réacteur en verre double enveloppe, de volume utile égal à 7 litres, agité mécaniquement, thermostaté (35°C), une pompe péristaltique pour l'alimentation, une pompe péristaltique pour le soutirage de l'effluent traité, un agitateur magnétique, un pH-mètre et un débitmètre volumétrique à impulsion pour la mesure du débit de biogaz. Les pompes d'alimentation et de soutirage ainsi que l'agitateur magnétique sont commandés par des horloges. Le débit de biogaz et le pH sont mesurés et enregistrés en continu grâce à un système d'acquisition en ligne.

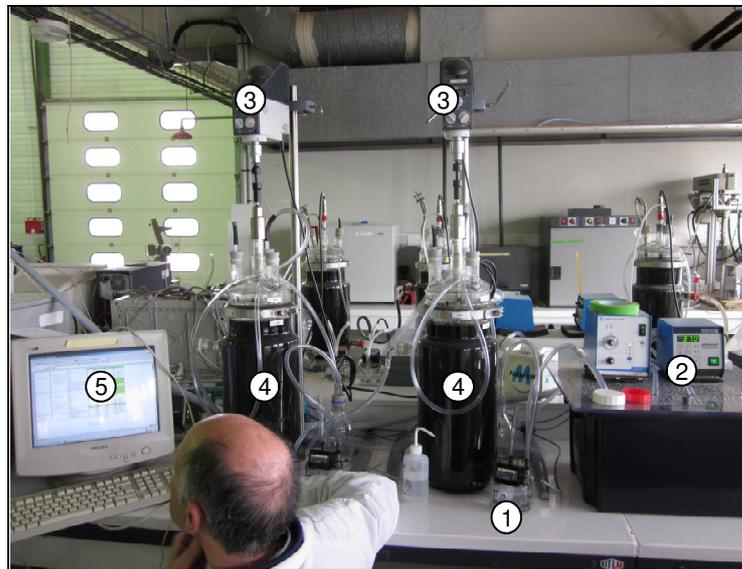


Figure 1 : Photo de deux réacteurs de laboratoire

(1) Débitmètre biogaz, (2) Régulateur de température, (3) Système d'agitation à tourelle magnétique, (4) Réacteur double enveloppe, (5) Acquisition du pH et du débit de gaz en ligne

### 2.4 Conditions d'inoculation et d'alimentation

L'ensemencement est réalisé à partir d'un inoculum fourni par INRA Transfert, composé de boues anaérobies issues de digesteurs traitant différents type d'effluents (agroalimentaires, boues de stations d'épuration,...).

Les réacteurs de méthanisation sont alimentés 5 jours par semaine selon un cycle journalier comprenant les phases suivantes :

- alimentation : ajout d'une quantité connue de produit testé, au début d'un cycle de traitement (durée : 30 min),
- agitation-réaction (durée : 23h30min),

La montée en charge est réalisée selon la stratégie conventionnelle qui consiste à augmenter graduellement l'apport en matière organique en augmentant le débit d'alimentation tout en conservant une activité méthanogène optimale. La montée en charge s'effectue ainsi par paliers en fonction des capacités épuratoires du réacteur.

L'accumulation de matière solide dans le digesteur alimenté par un substrat fortement chargé en solides organiques est un phénomène inévitable, directement proportionnel à la charge appliquée et au taux de dégradation des solides. Afin de permettre le mélange mécanique, dans ce type de réacteur, le taux de solide (mesuré par la concentration en MES (matière en suspension)) ne doit pas dépasser 6% (60 gMES.L<sup>-1</sup>). Une phase de soutirage des boues est donc mise en œuvre régulièrement afin de maintenir le taux de solide inférieur à ce seuil.



## 2.5 Suivi analytique

Les paramètres suivants seront mesurés et suivis tout au long de l'essai :

- le débit de biogaz et pH mesuré et enregistré en continu à l'aide d'un dispositif d'acquisition en ligne ;
- la composition du biogaz ( $H_2S$ ,  $N_2$ ,  $CO_2$ ,  $CH_4$ ,  $O_2$ ) par chromatographie en phase gazeuse (2 fois par semaine) ;
- dans le réacteur (1 fois par semaine) : DCO totale, DCO soluble, Matière Sèches (MS), Matières Volatiles (MV), Matières en suspensions (MES), Matières volatiles en suspension (MVS), Acides gras volatils (AGV) par chromatographie en phase gazeuse, N-NTK et  $N-NH_4$  ;
- dans l'alimentation (1 par semaine) : MES, MVS, DCO totale et DCO soluble.

## 3 Résultats

Les résultats sont présentés sous la forme d'un rapport de synthèse incluant :

- les résultats des analyses de suivi des réacteurs,
- les courbes de production de méthane au cours du temps,
- les valeurs moyennes du potentiel méthane ainsi que la biodégradabilité anaérobie du substrat considéré,
- les courbes de montées en charges et la charge maximale applicables dans les conditions de l'essai,
- les valeurs du taux d'abattement des solides volatils,
- la quantité de digestat produit pour chaque essai.

Le compte rendu final donne des conclusions claires et argumentées permettant de déterminer, d'une part, la biodégradabilité du substrat considéré, en réacteur de méthanisation, d'autre part, les performances du procédé lors de la montée en charge et lors du fonctionnement à charge nominale. Les résultats obtenus grâce à la simulation en réacteur de laboratoire permettent de réaliser un bilan matière et énergie représentatif, d'identifier les limitations éventuelles et de proposer des solutions adaptées afin de définir les paramètres de fonctionnement d'un digesteur industriel.

## 4 Délais

Le délai de réalisation après réception des échantillons et de votre bon pour accord est de 4 mois. Ce délai peut varier en fonction des contraintes expérimentales.

## 5 Conditionnement et transport des échantillons

Une quantité suffisante de substrat doit être fournie à INRA Transfert pour la réalisation des essais en réacteur (une quantité de produit équivalant à environ 10 kilos de matière sèche). Les prélèvements d'échantillons représentatifs du produit à étudier seront réalisés par le personnel en charge de l'exploitation sur site de production. Ces échantillons seront ensuite conditionnés puis expédiés pour l'analyse.

Le coût de l'échantillonnage, du conditionnement et du transport est à la charge du commanditaire de l'étude. Les échantillons doivent être conditionnés dans des récipients en plastique, étanches et référencés, stockés à  $-20^{\circ}C$  avant envoi. L'envoi des échantillons doit se faire en transport rapide réfrigéré.

La date d'envoi ainsi que la quantité à expédier doivent être définies préalablement, en accord avec le personnel d'INRA transfert Environnement. Les échantillons doivent être acheminés à l'adresse suivante :

*INRA Transfert Environnement  
Halle de Biotechnologie de l'Environnement  
Parc Méditerranéen de l'Innovation  
60 Rue Nicolas Leblanc  
11100 NARBONNE*